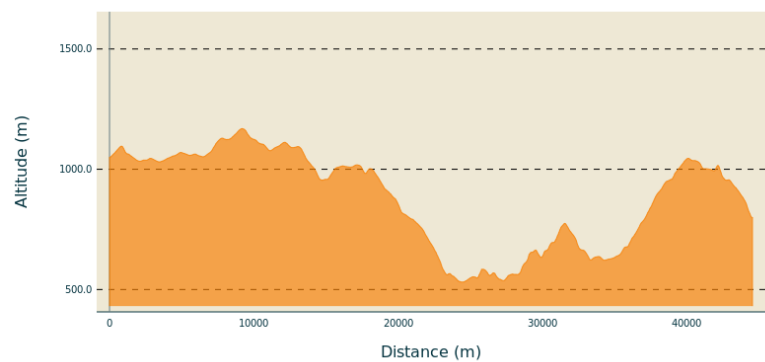


Tour de Pays VTT Ardèche Hautes Vallées (étape 4) : de Saint-Agrève à Chanéac

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 531 m Altitude max 1169 m

Infos pratiques

Pratique : VTT
Durée : 5 h 30
Longueur : 44.6 km
Dénivelé positif : 1160 m
Difficulté : Difficile
Type : Étape
Thèmes : Géologie, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

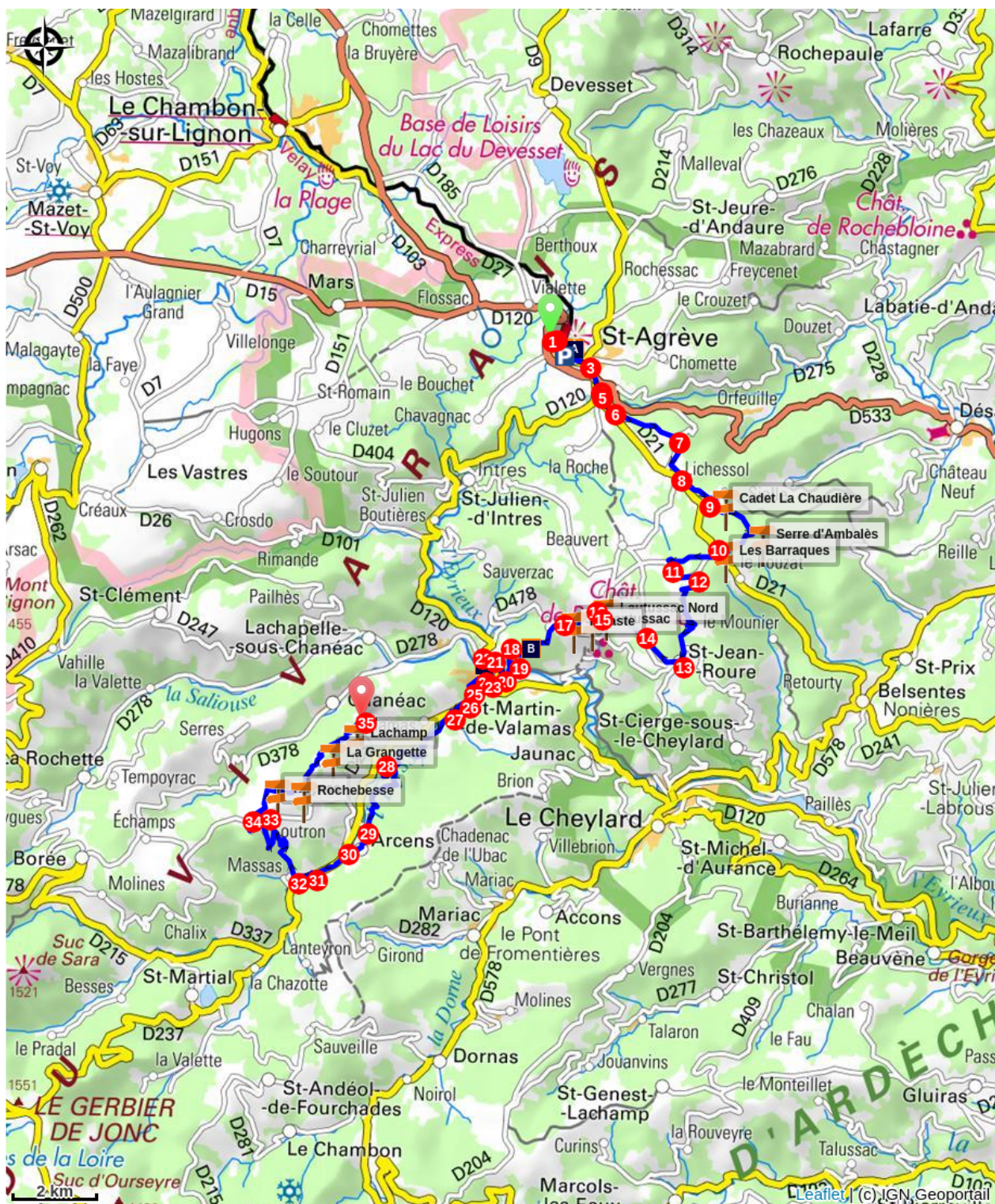
Départ : Saint-Agrève

Arrivée : Chanéac

Balisage :  VTT Itinérance

Communes : 1. SAINT-AGREVE 2. DESAIGNES 3. SAINT-JEAN-ROURE 4. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS 5. ARCENS 6. CHANEAC

1. Au rond point de *Saint-Agrève* proche de la Gare du train touristique, remonter l'*Avenue des Cévennes* sur 100 m et bifurquer à gauche par la petite route.
2. Aller ensuite tout droit par la piste et remonter le chemin jusqu'au point de vue sur le *Mont-Chiniac*. Après le point de vue descendre la rue de l'église, passer à gauche de l'église et descendre la *place Saint-Hubert* pour rejoindre la *rue du Dr Tourasse*.
3. Passer devant l'hôpital situé à votre droit.
Au rond point prendre la 2ème route à droite direction *Saint-Martin de Valamas/Le Cheylard*, puis la D21.
4. Au carrefour suivant aller à gauche direction *Le Cheylard*.
5. Suivre la route D21.
6. Quitter la D21 à la *San Martine* et prendre à gauche par la petite route qui se transforme en piste.
7. Au carrefour avec une autre petite route aller à droite et traverser *Le Monteillet*, puis rejoindre *Lichessol*.
8. Au carrefour avec la D21 aller à gauche et la suivre sur quelques mètres jusqu'au prochain carrefour avec une piste partant à gauche.
9. A *Cadet* au mât de randonnée aller à droite, puis monter la piste de terre à votre gauche où se situe les éoliennes. Les pistes contournent les éoliennes en traversant la forêt. Rejoindre la D21 et aller à gauche par la route.
10. Au carrefour des routes, à *Les Baraques* tourner à droite par la petite route. Retrouver ensuite une piste à votre droite qui va longer un champs et traverser une forêt.
11. Récupérer une petite route et la suivre à votre gauche.
12. Au carrefour des routes aller à droite par la piste balisée blanc jaune et rejoindre le village de *Saint-Jean-Roure*.
13. Remonter au dessus du village par la piste à votre droite, beau point de vue.
14. Couper la D478, la remonter quelques mètres et aller à gauche par la petite route.
15. Traverser les maisons de *Lautussac* et reprendre une petite route.
16. Descendre à gauche par la piste balisée GR  et retrouver plus bas la route D478.
17. Aller en face et poursuivre par la petite route.
18. Après le portail aller à gauche.
19. Au carrefour avec un autre chemin, descendre à droite jusqu'à *Saint-Martin-de-Valamas*.
20. Avant les 1ère maisons de *Saint-Martin-de-Valamas*, tourner à droite par un petit chemin et rejoindre *La Dolce Via*.
21. Remonter sur quelques mètres, puis descendre à gauche la petite route de la *Teyre* jusqu'au pont de l'*Eyrieux*.
22. A la sortie du pont tourner à gauche sur la route D120, passer au dessus du plan d'eau et rejoindre la place de l'Église à *Saint-Martin-de-Valamas*.
23. Monter en direction de l'entrée de la mairie et prendre la *rue du couvent*, puis le passage voûté.
24. Au prochain carrefour de routes descendre à gauche la petite route pour rejoindre la *rue des Durands*.
25. Au prochain carrefour de route aller à droite par la *rue de la Croix la Pierre*.
26. Au calvaire descendre à droite de la grande maison en pierre et rejoindre la route D237. Poursuivre tout droit jusqu'au carrefour avec le pont de la rivière *Eysse*. Le traverser.
27. Prendre tout de suite à droite la petite route parallèle à la rivière *Eysse*. Remonter le chemin jusqu'au hameau du *Sarret* et poursuivre par la piste.
28. Au carrefour des pistes monter à gauche jusqu'aux maisons de *Mons*, puis sous les maisons descendre le chemin jusqu'à *Arcens*.
29. Passer devant le cimetière, puis sous l'église et poursuivre par *La Grand'Rue*. Traverser le village et rejoindre le pont (baignade possible l'été).
30. Après le pont tourner à gauche par la route D237, passer devant les sources d'eaux minérales d'*Arcens*.
31. Monter le chemin à droite qui va au hameau de *Massas*.
32. Dans *Massas*, monter à droite et retrouver plus haut la piste de terre qu'il faudra suivre jusqu'au hameau de *Soutron*.
33. A la sortie du hameau rejoindre la route et la monter à gauche jusqu'aux crêtes.
34. Dans le virage de la route aller à droite par le chemin et le suivre jusqu'aux prochaines maisons de *Rochebesse*.
Suivre le sentier derrière les maisons de *Rochebesse*. Descendre par les crêtes aux multiples points de vue.
35. Au carrefour de la route et des pistes descendre à gauche la petite route si vous souhaitez vous arrêter à *Chanéac*.



VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Ne pas se garer sur la *Place Félicie d'Asseyne*, le **lundi étant un jour de marché**.

Stationner sur la **Place des Cévennes**, autorisé pour un stationnement sur plusieurs jours.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Place des Cévennes, Saint-Agrève

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Tourbières du plateau de St Agrève

Période de sensibilité :